



NOUS RECRUTONS !

Consultez toutes nos offres sur bayeux.fr (espace Recrutement)



Agent de Surveillance de Voie Publique (H/F)

Employeur : Ville de Bayeux – Service de la Police Municipale

Contrat : Emploi permanent

Grade : Cadre d'emplois des adjoints techniques

Date limite de l'offre : 3 janvier 2024

Poste à pourvoir : 6 janvier 2025

Pour candidater : Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le maire de Bayeux – direction mutualisée des ressources humaines – via l'adresse email recrutement-rh@bayeux-intercom.fr

Présentation de l'établissement

Située au cœur du Calvados, à quelques kilomètres de la mer et à proximité des plages du Débarquement, à seulement 20 minutes de Caen, la Ville de Bayeux compte 14 000 habitants et 250 agents municipaux. Connue pour son patrimoine préservé et son dynamisme, Bayeux offre un cadre de vie paisible, agrémenté de nombreux événements culturels et festifs tout au long de l'année.

La ville de Bayeux, située sur la rivière de l'Aure, est mondialement connue pour sa célèbre Tapisserie de 68 mètres de long, datant du XIe siècle et classée Mémoire du Monde de l'UNESCO. Son centre historique médiéval est dominé par la cathédrale Notre-Dame de style gothique normand.

Descriptif du poste

Missions

Placé (e) sous l'autorité administrative de la Direction Générale des Services de la ville et du responsable du service de la Police municipale, vous êtes chargé(e) de faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance, de constater les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques). Vous participez à des missions de prévention et de protection sur la voie publique et aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics.

Activités principales :

- Contrôler les aires de stationnement réglementées : vérification des conditions d'acquittement des redevances, incitation au paiement ou émission de Forfaits Post-Stationnement (FPS).
- Relever par rapport les contraventions au règlements sanitaires relatifs à la voie et à la propreté des espaces publics (article L13-12-1 du code de la santé publique)
- Constater les contraventions aux arrêtés concernant la circulation, l'arrêt et le stationnement des véhicules dans les cours des gares (code des transports, article L.2241-1).



NOUS RECRUTONS !

Consultez toutes nos offres sur bayeux.fr (espace Recrutement)



- Constater les contraventions au code de la route, concernant l'arrêt ou le stationnement des véhicules.
- Constater la contravention au code des assurances en cas de non apposition d'un certificat valide sur un véhicule (article R.2111-21-5 du code des assurances et article R 130-4 du code de la route).
- En cas de flagrant délit, doit appréhender le ou les auteurs et le(s) remettre ou le(s) faire remettre à l'OPJ territorialement compétent.
- Accueil et relation avec le public : accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service ; écouter, accompagner une personne en difficulté ; porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence ; orienter les personnes vers des services compétents.
- Concourir à la permanence opérationnelle et organisationnelle du service.

Activités spécifiques :

- Surveiller les abords des établissements scolaires.
- Assurer l'entretien et le suivi des matériels en dotation.
- Agent d'accueil : participer à la permanence de la mission d'accueil, remplacer ponctuellement l'adjointe administrative en charge de cette mission en fonction des besoins.
- Assistant temporaire de la Police Municipale durant 6 mois de l'année.

Activité ponctuelle :

- Participer à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques.

Profil recherché :

Savoirs :

- Connaître la réglementation, le cadre légal en matière de police de la route (stationnement), et des pouvoirs de police du maire.
- Connaître l'environnement professionnel.

Savoir-faire :

- Analyser des faits, qualifier une infraction.
- Utiliser les outils de communication, techniques et informatiques mis à disposition pour l'exercice des missions de contrôle et de police.
- Maîtriser la procédure radio.
- Renseigner, aider les usagers et dialoguer avec les populations.
- Travailler seul et en autonomie, en binôme, voire en équipe.
- Mettre en œuvre les gestes de premiers secours (niveau PSC1).

Savoir-être :

- Accepter les contraintes du service, être disponible et volontaire.
- Appliquer loyalement les ordres donnés, dans le respect de la hiérarchie, du devoir de réserve, en ayant le souci du compte-rendu.
- Avoir le sens du service public et des relations avec le public.
- Démontrer une aptitude à l'autorité et à la médiation.
- Agir avec rigueur, discernement et méthode.



NOUS RECRUTONS !

Consultez toutes nos offres sur bayeux.fr (espace Recrutement)



- Faire preuve de discrétion et d'exemplarité (tenue vestimentaire, attitude, langage, comportement).
- Démontrer des qualités relationnelles et avoir le sens de l'intérêt collectif.
- Avoir le sens de l'échange et de la communication.
- User de capacité d'analyse, de synthèse et d'écoute.

Prérequis :

Posséder le permis de conduire catégorie B.

Maîtriser l'outil informatique (logiciels métier et bureautique).

Être physiquement apte à l'exercice de missions externes prolongées par tout temps et tout moyen, sans restriction d'emploi.

Être physiquement apte au port continu, lors des services externes, des équipements de protection individuel en dotation.

Contraintes spécifiques

Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément et d'assermentation, liées aux compétences exercées.

Le non-respect du cadre réglementaire et/ou l'outrage passés des prérogatives peuvent entraîner des sanctions administratives et pénales.

Très grande adaptabilité aux usagers et aux situations ; risques forts de tensions (physiques et émotionnelles), nécessité d'un comportement adapté aux situations.

Port continu des matériels et des équipements de protection en dotation.

Maintien d'une bonne condition physique.

Port de tenue uniforme distinctive.

Informations complémentaires :

Poste de Police situé, 2 Place Saint-Patrice, 14400 Bayeux avec interventions sur le territoire de la commune.

Le temps de travail est réparti du mardi au samedi, à raison de 07h30 par jour, pour 37h30 hebdomadaire.

Disponibilité : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.

Travail les samedis et, occasionnellement, les dimanches ou jours fériés.

Les horaires de service et les amplitudes sont déterminés en fonction de la saisonnalité et des besoins de sécurité.

En cas de nécessité de service, les horaires sont susceptibles d'être modifiés ponctuellement par le responsable hiérarchique.

Travail en voie publique, en binôme ou au sein d'une équipe.

Participation au CNAS – Tickets restaurants dématérialisés – Sport au travail – Participation employeur mutuelle.